

**SAMATA**  
FONDS DE DOTATION

**RAPPORT D'ACTIVITÉ – EXERCICE 2021**

**1. ACTIVITÉ DU FONDS**

**Fonctionnement interne**

Outre de nombreux contacts téléphoniques et électroniques informels, le conseil d'administration a tenu trois réunions, les 23 mai, 16 octobre et 13 décembre 2021.

**Rapports avec les tiers**

Un dialogue régulier se poursuit avec Carol Mann. L'association FemAid/WomenInWar, dont elle est fondatrice et présidente, agit comme intermédiaire pour contribuer à financer, notamment, des actions en République démocratique du Congo.

Le dialogue avec l'association Femmes de papier, dont le siège se trouve à Saint-Gaudens (31), s'est également poursuivi.

Samata a pris l'initiative d'établir un contact avec ActionAid France – Peuples solidaires, importante association reconnue d'utilité publique dont un des principaux domaines d'intervention porte sur la défense des droits des femmes, en France et partout dans le monde.

**2. ACTIONS FINANCÉES OU SOUTENUES**

Dans la continuité des exercices précédents, afin de faire face à d'éventuelles dépenses de travaux pour certains biens immobiliers appartenant à la dotation – ainsi qu'à une diminution des revenus des locations meublées (studio de Peyragudes) eu égard à la situation sanitaire –, il est toujours apparu nécessaire en 2021 de limiter les engagements de soutiens à moyen ou long terme octroyés dans le cadre de la réalisation de l'objet social, ce que traduit un excédent d'exploitation qui demeure proportionnellement important.

Toutefois, des soutiens ciblés peuvent être ponctuellement apportés lorsque le conseil d'administration considère que les disponibilités cumulées le permettent.

## Soutien d'actions pour des femmes au Sud-Kivu (République démocratique du Congo)

À Bukavu, dans le Sud-Kivu, région rurale isolée à l'est de la République démocratique du Congo, des infirmières ont créé une association, AFIA-FEV (Association des femmes infirmières pour aider les femmes et les enfants violés et vivant avec le VIH/sida), pour accompagner des personnes directement affectées par les conflits qui sévissent depuis des années dans cette zone riche en ressources minières. Le travail d'AFIA-FEV est relayé en France par l'association FemAid/WomenInWar (<http://femaid.overblog.com/> et <https://womeninwar.org/wordpress/>).

À la demande d'AFIA-FEV et de FemAid, Samata soutient désormais un enseignement de défense personnelle (self-défense) face aux agressions visant les jeunes filles scolarisées, de six à dix-huit ans. Ces cours sont ainsi présentés par les associations impliquées :

*« L'objectif est d'intervenir en amont contre la violence faite aux femmes par des cours de self-défense pour les victimes potentielles afin de leur donner une confiance en elles et une capacité minimum de se défendre contre toute attaque.*

*Bénéficiaires : 600 filles en âge scolaire avec possibilité d'augmenter le nombre de bénéficiaires.*

*Lieu : Bukavu, capitale du Sud-Kivu, une des villes les plus violentes de la RDC. Le viol des femmes, même des enfants, y est endémique. Cette ville est (pour cause) le lieu où est située la clinique de Panzi du Dr Mukwege. C'est ici que nous avons choisi de mettre en place notre projet.*

*L'ayant assuré pour un quartier de la ville, nous voudrions le pérenniser dans deux communes, Kadutu et Ibanda, dans la même ville, dans l'espoir de l'étendre à la région entière. »*

En 2021, Samata a contribué à la réalisation de ce projet par un soutien de 4 000 euros, éventuellement renouvelable en fonction des résultats obtenus mais sans engagement sur un cycle de plusieurs années, comme cela avait été précédemment le cas pour d'autres projets en RDC.

## Femmes de papier

Créée en 2005 par un groupe de femmes du Comminges, l'association Femmes de papier (<https://www.femmesdepapier31.org/>) s'est donnée comme objectif premier la lutte contre l'isolement des femmes en milieu rural et les violences conjugales et domestiques.

Au sein de la fédération nationale Solidarité Femmes, Femmes de papier assure l'accueil de proximité indispensable sur le large territoire du Comminges. L'association mène aussi un travail de prévention et de sensibilisation sur les violences faites aux femmes et sur le combat pour l'égalité entre les femmes et les hommes.

La première convention liant Samata et Femmes de papier couvrait les années 2018 à 2020. Après une évaluation commune menée au second semestre 2020, Samata et Femmes de papier ont renouvelé cette convention pour les années 2021 à 2023.

Souhaitant soutenir des actions de terrain à proximité de son siège social, Samata a ainsi versé en 2021 à Femmes de papier une contribution financière d'un montant annuel de 4 000 euros, indépendamment de tout projet spécifique.

Par ailleurs, afin de contribuer à pérenniser l'action de l'association, Samata met à la disposition de Femmes de papier un local, pour un loyer modique. Samata verse également à Femmes de papier un soutien mensuel pour alléger ses frais de fonctionnement.

## **ActionAid France – Peuples solidaires**

Depuis sa création en 1984, ActionAid France ([www.actionaid.fr](http://www.actionaid.fr)) mise sur la défense des droits économiques, sociaux et culturels – tels que définis dans le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels adopté par les Nations Unies en 1966 – en agissant aux côtés et non à la place des femmes et des hommes qui se mobilisent pour leurs droits, en France et dans le monde.

Ses principaux domaines d'intervention sont la dignité au travail – salaires et conditions de travail décentes, sécurité, protection sociale et liberté syndicale pour tou-te-s – ; le respect des droits des femmes dans toutes les situations de travail et la lutte contre les stéréotypes de genre (<https://www.actionaid.fr/nos-actions/droits-des-femmes>) ; la souveraineté alimentaire – défense de l'agriculture familiale et paysanne, lutte contre les accaparements de terres, soutien à la transition agroécologique... – ; la pression sur les entreprises pour qu'elles assument leur responsabilité sociale et cessent de violer les droits humains.

Dans le cadre du projet « De l'invisibilité à l'égalité : défendre les droits des femmes au travail », cofinancé par l'Agence française de développement (AFD), ActionAid a établi un partenariat avec le syndicat Sitradomsa, créé en 2011 au Guatemala pour défendre les droits des employées de maison et faire reconnaître la « dignité » du travail domestique.

Au Guatemala, l'épidémie de Covid-19 et les mesures de confinement prises par le gouvernement ont frappé de plein fouet les travailleuses domestiques. Le syndicat Sitradomsa s'est organisé pour soutenir celles qui se trouvaient confinées chez leurs employeurs ou privées d'emploi et de revenu. Le syndicat a informé les travailleuses domestiques sur leurs droits, les mesures de protection à adopter, ainsi que les aides possibles en cas de violences, par le biais d'affiches, de tracts et de messages sur les réseaux sociaux. Il a organisé des ateliers d'entraide pour résister moralement au climat d'incertitude suscité par le virus et a distribué des colis alimentaires à celles de ses membres qui faisaient face aux plus graves difficultés.

En 2021, Samata a versé un soutien ponctuel de 2 800 euros à ActionAid France pour contribuer à ses programmes de défense des droits des femmes, et en particulier au soutien du syndicat Sitradomsa au Guatemala.

### **3. PERSONNES MORALES BÉNÉFICIAIRES DES REDISTRIBUTIONS**

- Association FemAid, régie par la loi de 1901, dont le siège social est sis 33, rue Guy-Môquet à Malakoff (92240) ;
- Association Femmes de papier, régie par la loi de 1901, dont le siège social est sis 51, rue du Pradet à Saint-Gaudens (31800).
- Association ActionAid France – Peuples solidaires, régie par la loi de 1901 et reconnue d'utilité publique, dont le siège social est sis 47, avenue Pasteur à Montreuil (93100).

#### 4. COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES

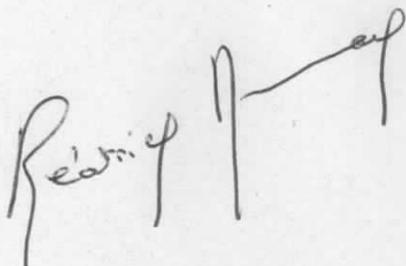
Le fonds n'ayant pas fait appel à la générosité du public au cours de l'exercice 2021, il n'est pas produit de compte annuel d'emploi des ressources.

#### 5. LIBÉRALITÉS REÇUES

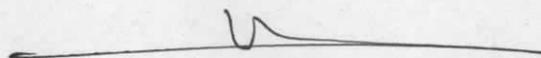
Des dons manuels spontanés ont été reçus pour un montant global de 225,00 euros.

Sur décision du conseil d'administration, ces dons ont été affectés à la dotation à la fin de l'exercice.

À Blajan, le 19 février 2022



Béatrice Drumare  
présidente



Vincent Ozanam  
secrétaire